Centre Départemental de Jeunesse, Route de la Sure, 38880 Autrans

Passion Ciné

CONTACT ORGANISATEUR

Ligue de l'enseignement de l'Isère
Vacances pour tous
33 rue Joseph Chanrion - 38 000 Grenoble
Tél. 04 38 12 41 30 - Fax 04 76 70 02 57
vacances@laligue38.org

En savoir plus : colos.laligue38.org

Les indispensables :

- Pantalon
- Baskets
- Maillot de bain

Passion Ciné

Silence...moteur...action !

12-14 ANS

AUTRANS

Du 19 au 30 juillet 2020 – 12 Jours

Devenir tour à tour scénariste, réalisateur, acteur, cadreur, perchman, scripte, monteur…
Partir d'un scénario existant pour le raconter en image. Monter les marches, être acclamé par les autres jeunes en séjour sur le centre pour l'avant-première du film qui sera projeté au cinéma d'Autrans ! Repartir avec l'affiche et une clé USB avec en bonus le Making-of !
Les jeunes sont accompagnés par une équipe de professionnels du cinéma, équipés de caméras de dernière génération et de tous les accessoires (lumière, son, maquillage, costumes). Une immersion dans la culture du 7ème art.

Tous les soirs à 17h, le centre se transforme en village d'enfants où chacun peut s'inscrire à de nombreuses animations : **défis** et **tournois de jeux de société**, atelier **slackline**, carte postale sonore... activités animées par les équipes pédagogiques. Veillées et repas régionaux complètent les moments inoubliables

Le Centre :

Le centre de Jeunesse le Vertaco est situé au cœur du Parc naturel Régional du Vercors, dans le village d'Autrans, à 35 km de Grenoble et à 1000 m d'altitude, dans un environnement naturel d'exception. D'une capacité de 300 lits, répartis sur 3 bâtiments d'hébergement entièrement rénovés en 2018, le centre bénéficie d'un magnifique parc clos arboré de 7 ha. Les enfants sont accueillis en chambre de 5 à 6 lits avec sanitaires complets dans les chambres. Ils ont accès à de nombreuses salles d'activités et à un espace bibliothèque. Le centre dispose d'une grande salle polyvalente de 300 m², d'un chalet équipé d'une salle de projection et de musées thématiques. En extérieur : terrains multisports, piscine chauffée, ranch avec poney et chevaux complètent les équipements du centre.

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379
Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04 - Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

· Lever et petit-déjeuner individualisés
· Brossage des dents
· Rangement des chambres
· Choix des activités de la journée
· Le temps des activités
· Déjeuner
· Temps calme adapté à l'âge des enfants
· Le temps des activités
· Goûter
· Le temps des douches
· Le temps du courrier, discussions et jeux libres
· Dîner
· Veillée collective
· Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies de vacances et classes). L'encadrement est constitué d'animateurs formés ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent. Il est épaulé par 4 adjoints pédagogiques, 1 ou 2 assistantes sanitaires, un animateur permanent et un cuisinier permanent. Un animateur de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour.
Il est toujours présent, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

Repas : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Un animateur présent à chaque table veille à ce que l'enfant mange de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés.

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

Linge : il est lavé une fois par semaine Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant par une bande tissée cousue (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) ou un stylo textile.

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par une assistante sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de L'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, l'attestation CMU à jour.

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre. Votre enfant reçoit son courrier dans sa propre boîte à lettres qui peut aussi être utilisée pour écrire aux copains de la colo, ou à l'animateur, au cuisinier…

Téléphone : Les téléphones portables sont tolérés. Néanmoins les enfants n'en ayant pas l'utilité pendant les activités ou les repas, ils pourront s'en servir chaque jour entre 18h et 19h. Le numéro du centre doit être utilisé pour joindre les enfants qu'en cas d'urgence.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.laligue38.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner Autrans dans la catégorie montagne, puis saisir les codes d'accès qui vous seront envoyés par courrier.

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3…) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

TROUSSEAU

Nom de l'enfant :

Animateur :

Nombre	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
8	Tee-shirts ou polos			
8	Slips			
8	Paires de chaussettes			
2+1	Pantalons + survêtement			
2	Pulls-over ou sweat-shirts			
3	Shorts			
1	Jupe ou robe			
1	K-way et vêtement chaud			
2	Pyjamas			
	CHAUSSURES			
1	Paire de baskets			
1	Paire de chaussures de marche			
1	Paire de nus pieds/sandales			
1	Paire de pantoufles			
	BAIGNADE			
2	Maillots de bain			
1	Drap de bain			
1	Crème solaire			
	POUR LA TOILETTE			
2	Serviettes et gants de toilette			
1	Trousse de toilette complète			
	DIVERS			
1	Chapeau ou casquette			
1	Petit sac à dos + gourde			
1	Paire de lunettes de soleil			
1	Crème solaire			
1	Sac de linge sale			
1	Nécessaire courrier			
	Mouchoirs en papier			

Liste donnée à titre indicatif :
Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.
Evitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.